
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 2 mars 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint – Développement
Mme Mary Deros, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0310

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 2 mars 2016, en y retirant les articles 12.001 à 12.005, 20.006, 20.014 et 30.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0311

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 0312

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 février 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 0313

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater le Service de la culture pour l'organisation d'un concours pancanadien sur invitation, en collaboration avec le Service des infrastructures, pour l'acquisition d'une oeuvre d'art public pour le seuil nord du projet Bonaventure;
- 2- d'autoriser une dépense de 114 975 \$, taxes incluses, pour la tenue du concours menant à l'acquisition de l'oeuvre d'art et les dépenses générales du projet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1160230002

CE16 0314

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 1 295 747,03 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et l'installation des équipements de télécommunication (commutateurs de fibre optique) pour le raccordement de 17 réseaux de feux de circulation au Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU), pour une période de 24 mois, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant,

- 2- d'accorder à Électromega ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 126 736,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14589;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1160748001

CE16 0315

Vu la résolution CA16 240012 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 9 février 2016;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Entreprises de construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture et la plantation des végétaux prévues au projet de développement Pôle Frontenac, phase 1, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 197 598,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-15-025;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156071003

CE16 0316

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 281 127,68 \$, taxes incluses, pour le service de mesures de pression et débit sur le réseau d'eau potable, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Compteurs Lecomte ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 234 273,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14817 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1166236001

CE16 0317

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 12 mois, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture et la livraison sur demande de pierre concassée nette et prémélangée de divers types;
- 2- d'accorder à Carrière St-Jacques inc., plus bas soumissionnaires conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14806 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1155331010

CE16 0318

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 193 500 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de réfection des réseaux d'alimentation d'eau du Complexe sportif Claude-Robillard dans le cadre du contrat accordé à Développement Atrium inc. (CM14 1114), majorant ainsi le montant total du contrat de 898 150,11 \$ à 1 091 650,11 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1153482006

CE16 0319

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 853 686,41 \$, taxes incluses, pour les travaux de remplacement de la génératrice à l'entrepôt du Service de sécurité incendie de Montréal, situé au 4040, avenue du Parc, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Trempro Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 769 196,16 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5763;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1163456002

CE16 0320

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 116 783,86 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements de Lachine et de LaSalle (PCPR), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 988 783,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 324002;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1154102005

CE16 0321

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Construction Sojo inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de mise à niveau des transports verticaux au Musée Pointe-à-Callière (2452 et 21), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 185 345,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5819;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1160660001

CE16 0322

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel WSP Canada inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis en surveillance de travaux pour le projet de réaménagement du domaine public aux abords du Musée des beaux-arts de Montréal et de l'Université Concordia, pour une somme maximale de 372 118,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14932;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1166708002

CE16 0323

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retenir les services professionnels de Bélanger Sauvé s.e.n.c.r.l. afin de représenter la Ville dans les arbitrages de différend entre elle et les quatre associations de professionnels, le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM) et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), en application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, de même que pour assurer la défense de la Ville à l'encontre de la requête introductive d'instance en jugement déclaratoire de la FPPM et réserver à cette fin la somme de 418 737,80 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1164403001

CE16 0324

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure, conformément à la loi, une entente-cadre de gré à gré d'une durée de 4 ans, avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour la fourniture sur demande de services cellulaires (voix et transmission de données) conformément à son offre de services;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer pour et au nom de la Ville, tous documents reliés à cette entente;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1156871002

CE16 0325

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à Les Productions Feux Sacrés inc. pour la mise sur pied des activités de développement et le soutien au fonctionnement pour l'Espace Ashukan, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications 2015-2016;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1153972001

CE16 0326

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 30 000 \$ par année pour les années 2016 et 2017 à l'Association des galeries d'art contemporain pour la réalisation de la Foire Papier dans le cadre de l'enveloppe dédiée aux marchés et vitrines créatifs et culturels financée par l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1161197003

CE16 0327

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter de fournir à l'arrondissement de Montréal-Nord, pour 2016, selon l'entente de service, les activités d'entretien effectuées dans le cadre des programmes d'entretien planifié utilisés à la Ville de Montréal, notamment pour la réfrigération des patinoires, la ventilation, les tours d'eau et les filtres et ce, pour les trois arénas de l'arrondissement et la patinoire extérieure du Bleu, Blanc, Rouge, conformément l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1166841001

CE16 0328

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 2 704,33 \$ relative au déplacement de M. Pierre Desrochers, président du comité exécutif, du 5 au 10 mars 2016 à Paris (France) afin de prendre part à la 2^e édition de la Semaine Montréal@Paris;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1167034001

CE16 0329

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accepter le rapport d'étude d'avant-projet déposé par Hydro-Québec pour l'enfouissement des fils électriques pour le projet de réaménagement du boulevard Maurice-Duplessis, entre la rue Olivier-Lejeune et le boulevard Rivière-des-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;
- 2- de demander à Hydro-Québec de poursuivre la phase de réalisation des travaux;
- 3- d'autoriser à cette fin une dépense maximale de 49 408,44 \$, taxes incluses;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1166978001

CE16 0330

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception de deux subventions de 13 498 \$ provenant d'une part, du Programme d'aide aux musées du ministre du Patrimoine canadien et, d'autre part, de la Société des Amis du Biodôme de Montréal, pour un montant total de 26 996 \$, pour l'organisation de rencontres professionnelles entre le Biodôme de Montréal et le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris pour l'acquisition et le renforcement de connaissances dans le domaine du bien-être animal;
- 2- d'approuver les projets d'accords de subvention entre ces organismes et la Ville, établissant les modalités et conditions de versement de ces subventions;
- 3- d'autoriser la directrice du Biodôme de Montréal à signer les deux accords de subvention pour et au nom de la Ville;

- 4- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser le Service de l'Espace pour la vie à affecter ce montant, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1150429002

CE16 0331

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une subvention de 110 000 \$ du Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell qui seront présentés dans le cadre de la programmation 2016 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et Compagnie Trust Royal concernant la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell;
- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats du Service de la culture à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1160879001

CE16 0332

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 1 775 461 \$ pour l'année 2016, en provenance des dépenses contingentes vers le Service des ressources humaines, pour optimiser la performance du domaine des travaux publics en arrondissement et consolider la fonction de contremaître;
 - 2- d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire de 1 887 760 \$ pour l'année 2017 et les années subséquentes;
 - 3- d'autoriser le report des sommes inutilisées en formation pour les années suivantes;
- le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1166750001

CE16 0333

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter une résolution visant à autoriser l'utilisation partielle des sommes accumulées à la réserve financière de paiement au comptant destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences municipales (13 545 124,73 \$).

Adopté à l'unanimité.

30.008 1163894002

CE16 0334

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'entente intervenue entre le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et la Ville de Montréal pour un montant de 1 692 000 \$ dont 892 000 \$ reste à payer à la suite de l'expropriation par le CHUM du lot 1 181 252 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, avec bâtisse dessus construite portant les numéros 305-365, rue Saint-Antoine Est, à Montréal dans laquelle la Ville de Montréal était locataire, le tout représentant l'indemnité finale totale à titre de locataire pour la Ville de Montréal;

- l'indemnité totale finale sera payée par chèque émis à l'ordre de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1160326001

CE16 0335

Vu la résolution CA16 27 0050 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 2 février 2016;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1160836001

CE16 0336

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- de réserver une somme de 159 317 \$ pour le volet « Besoins complémentaires » visant la mise en œuvre des interventions municipales de soutien aux associations volontaires de commerçants des artères traditionnelles de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et d'effectuer le transfert de cette somme à cet arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1161180001

CE16 0337

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 125 836 000 \$ afin de financer la réalisation des travaux prévus au projet Optimisation des réseaux d'eau potable », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1164213001

CE16 0338

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 21 860 000 \$ pour le financement des travaux du Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1160504001

CE16 0339

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le Règlement R-156-1 de la Société de transport de Montréal, modifiant le Règlement R-156 autorisant un emprunt de vingt-neuf millions cinq cent mille dollars (29 500 000 \$) pour financer l'acquisition de terrains et des services professionnels pour la construction d'un garage et d'un quai à la station Côte-Vertu, afin de modifier les objets et le libellé du règlement ainsi que d'augmenter le montant de l'emprunt à trois cent quatre-vingt-quatorze millions cinq cent mille dollars (394 500 000 \$), le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

40.005 1166213001

CE16 0340

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil d'agglomération le bilan sur le Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels en date du 31 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1160498001

CE16 0341

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil d'agglomération le bilan annuel consolidé 2015 faisant état des activités d'entretien déléguées d'aqueduc et d'égout en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1165075001

CE16 0342

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain) d'une valeur maximale de 25 000 \$, couvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 janvier 2016, conformément au *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1164396002

CE16 0343

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal quatre règlements adoptés par le Jeune Conseil de Montréal à l'occasion de la 29^e édition tenue les 22, 23 et 24 janvier 2016, portant respectivement sur les espaces vacants, l'accessibilité de la vie culturelle et économique, l'eau et la valorisation de l'art urbain.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1164320001

Levée de la séance à 9 h

70.001

Les résolutions CE16 0310 à CE16 0343 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville